

COFRAC

TRAPIL, garant des quantités et de la qualité des produits pétroliers qui lui sont confiés, a une exigence forte en termes de confiance et de traçabilité de ses mesures et essais.

Pour assurer la compétence technique et l'impartialité de nos laboratoires, je m'engage à :

- Rechercher en permanence l'**optimisation de nos pratiques professionnelles** pour la satisfaction de nos clients internes et externes,
- Mettre à disposition les ressources humaines et techniques nécessaires pour garantir le **meilleur fonctionnement possible de nos laboratoires** d'essais et d'étalonnage,
- Faire de l'**amélioration continue** les maîtres mots de nos prestations dans les laboratoires d'essais et d'étalonnage.

Je m'engage à attester de notre niveau de performance par les accréditations COFRAC de nos laboratoires selon les exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17025. J'autorise les laboratoires à réaliser des prestations hors accréditation figurant dans leurs portées.

Je demande à chacun de s'engager, comme je le fais moi-même, à mettre en œuvre et à promouvoir notre politique système COFRAC.



Patrice Brès, Président Directeur Général

